CONCORDIA

RAPPORT FINANCIER 2020

Le présent rapport fait état des comptes de l'association Concordia pour **l'exercice clôturé au 30 septembre 2020** (exercice sur 9 mois) et certifiés par le commissaire aux comptes le 19 mai 2021[1]. Il reflète en chiffres l'activité présentée dans le rapport d'activité, et plus globalement la santé financière de l'association.

Changement d'exercice comptable :

L'exercice comptable 2020 est exceptionnellement établi sur une durée de 9 mois (du 1er janvier au 30 septembre 2020).

L'exercice comptable sera désormais décalé du 1er octobre de l'année N au 30 septembre de l'année N+1 et non plus sur une année civile. Cette nouvelle organisation a été proposée à l'AG 2020 et validée par les membres du Bureau et par le conseil social et économique. Nous retrouverons donc par la suite une durée normale de l'exercice comptable de 12 mois (du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021).

Ce changement d'exercice comptable est issu de réflexions portant sur :

- une meilleure correspondance quant à la saisonnalité des activités de l'association ;
- une disponibilité en fin d'année des comptes clôturés qui devra permettre de mieux maîtriser le volet charges des Budgets prévisionnels ;
- une plus grande disponibilité pour le travail de clôture, l'audit et l'analyse (entre octobre et le début d'année suivante plutôt qu'au printemps) ;
- une capacité à transmettre les comptes certifiés de l'année N-1 aux partenaires financiers dès le mois de janvier dans le cadre des bilans de subventions et ainsi demander des paiements de soldes de manière anticipée, notamment auprès des conseils régionaux.

Contexte sanitaire 2020 :

Au début du printemps 2020, l'association - comme les autres membres du réseau Cotravaux - a dû faire face à l'arrivée de la pandémie Covid-19 enclenchant un confinement généralisé (avec télétravail) et portant un coup d'arrêt brutal aux activités prévues au printemps et une grande incertitude quant aux maintiens des activités estivales notamment les chantiers internationaux.

Une cellule de veille et de décision (voir rapport moral) rapidement mise en place a permis aux membres salarié.e·s, aux administrateur.trice·s et aux bénévoles formateur·rice·s de se réunir régulièrement afin d'organiser (de manière inédite à cette échelle) le travail à distance. Un des objectifs fut de maintenir un maximum d'activités initialement prévues et notamment les chantiers internationaux de la période estivale. Malgré une volonté et un travail conséquent, cela n'a pas pu être que partiellement possible, ce qui a logiquement entraîné une baisse des recettes sans avoir pour autant une baisse équivalente de charges. L'association a dû avoir recours à une mesure d'activité partielle de mi-mars à fin août 2020 engendrant un impact positif conséquent (versement d'une indemnité par la DIRECCTE, diminution des cotisations sociales).

[1] Les comptes ont été arrêtés par le Bureau le 19 mai 2021

1. LE COMPTE DE RÉSULTAT

1.1 Évolution du résultat

Le résultat net comptable :

Le résultat net comptable est composé du résultat d'exploitation, du résultat financier et du résultat exceptionnel.

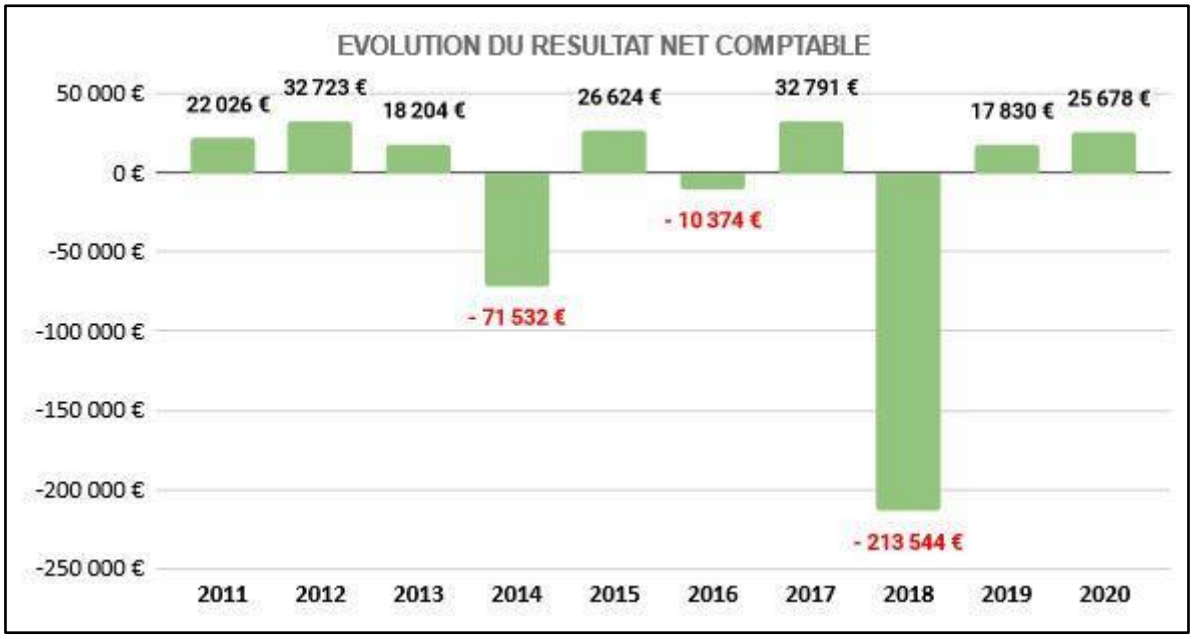

L'année 2020 au 30/09/20 s'achève sur un **résultat net comptable de 25 678 €** malgré **la situation exceptionnelle de cette crise sanitaire inédite à cette échelle.** Ce résultat net comptable tient compte de l'activité de l'association mais aussi de ce qu'elle possède comme par exemple les biens immobiliers amortis et qui font évoluer le résultat net de l'association.

Il faut noter que le recours à une mesure activité partielle de mi-mars à fin août 2020 a engendré un impact positif de 221 750 **€** par le versement d'une indemnité par la DIRECCTE et la réduction de cotisations sociales.

Par ailleurs, si nous devions faire une projection extra-comptable sur 12 mois (du 1er janvier au 31 décembre 2020), le résultat théorique serait de l'ordre : -135 794 **€**. Par la projection théorique des charges (355 805 **€**) et des produits (194 333 **€**) du dernier trimestre 2020, on obtient un résultat - 161 471,87 **€**, auquel s'ajoute le résultat net comptable de 25 678 **€**. Ces données méritent d'être confirmées (cf. conclusions).

Le résultat d'exploitation :

Le résultat net d'exploitation ne tient compte que de l'activité de l'association, sans tenir compte de son patrimoine ou de ses charges financières. Ainsi le tableau ci-dessous permet de mettre en évidence l'évolution du résultat brut d'exploitation et permet d'indiquer si l'association réussit à dégager un résultat positif.

	2016	2017	2018	2019	2020
Produits d'exploitation	2 274 871 €	2 640 148 €	2 580 722 €	2 610 039 €	1 656 628 €
Charges d'exploitation	2 264 238 €	2 559 493 €	2 770 734 €	2 558 287 €	1 553 192 €
Résultat net d'exploitation	10 633 €	80 655 €	-190 012 €	51 752 €	103 436 €

L'année 2020 au 30/09/20 s'achève sur un **résultat net d'exploitation de 103 436 €** malgré la situation sanitaire exceptionnelle, inédite à cette échelle.

Dans une analyse plus précise, on constate des différences importantes de résultats d'une délégation à l'autre s'expliquant par la différence de niveau d'activité mais également de typologie d'activités (pouvant s'expliquer par exemple par la non-comptabilisation des projets de Service Civique démarrant sur le dernier trimestre 2020). Les délégations qui ont pu maintenir plusieurs chantiers ou activités de volontariat d'équipe (Corps Européen de Solidarité) à l'été 2020 sont en excédent, même si parfois de justesse.

Ce tableau met en évidence la manière dont on passe du **résultat brut d'exploitation au résultat net comptable**. Ce résultat net comptable tient compte de l'activité de l'association mais aussi de ce qu'elle possède comme par exemple les biens immobiliers qui sont amortis et qui font évoluer le résultat net de l'association.

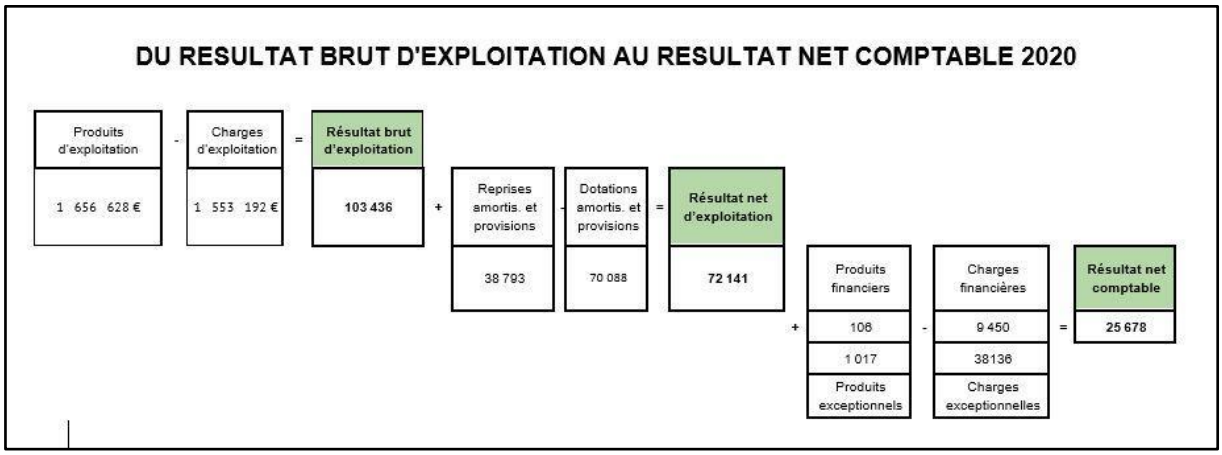

Les grandes masses :

Ce tableau fait état des grandes masses qui constituent le résultat de l'association.

Valeur en €	2016	2017	2018	2019	2020	Variation 2019/2020
Produits bruts d'exploitation	2 274 871 €	2 640 148 €	2 580 722 €	2 610 039 €	1 656 628 €	-36,53%
Charges brutes d'exploitation	2 264 238 €	2 559 493 €	2 770 734 €	2 558 287 €	1 553 192 €	-39,29%
Résultat net d'exploitation	13 021 €	80 655 €	-190 012 €	51 752 €	103 436 €	+ 99,87%
Résultat financier*	-8 646 €	-5 709 €	-9 121 €	-20 211 €	-9 344 €	-53,77%
Résultat exceptionnel**	-14 748	-42 155 €	-14 411 €	-6 001 €	-37 119 €	-518,55%

** résultat financier : différence entre les intérêts de l'argent placé et les intérêts des emprunts ;*
** résultat exceptionnel : différence entre les charges et les produits exceptionnels, ceux qui par nature (nature entendu ici dans un sens comptable) n'ont pas vocation à se reproduire et ne sont pas liés à l'exploitation courante ou au fonctionnement courant de l'association. Sont considérés comme exceptionnels par exemple une partie des pénalités URSSAF, des créances irrécouvrables ou encore des régularisations effectuées pour Uniformation (formation professionnelle).

Les **produits d'exploitation** (- 37 %) (ensemble des prestations vendues par l'association - les chantiers par exemple - ainsi que les subventions, les cotisations et les dons) et **les charges d'exploitation** (- 39%) (ensemble des frais que l'association a dû engager pour son fonctionnement courant et pour réaliser les activités qui constituent sa mission) **chutent considérablement en raison**

de la baisse des activités : chantiers internationaux, missions de volontariats (CES et service civique), formations, activités Erasmus +.

1.2 *Les produits d'exploitation*

Les principaux produits d'exploitation de l'association sont liés aux activités et répartis comme suit :

Valeur en €	2016	2017	2018	2019	2020	Variation 2019/2020
Inscriptions CI	236 663	240 900	246 797	225 102	88 787	-61%
Partenaires Territoriaux CI	417 120	392 112	413 635	454 319	225 727	-50%
Partenaires autres activités	307 439	344 567	427 782	301 814	197 776	-34%
Produits d'activités annexes	15 547	39 490	62 777	110 173	28 055	-75%
Subventions	1 240 931	1 538 232	1 338 039	1 436 459	1 027 601	-28%
Cotisations	28 899	26 821	24 664	22 934	13 486	-41%
Total	**2 246 599**	**2 582 122**	**2 513 694**	**2 550 801**	**1 581 432**	-38%

En raison de l'annulation et/ou des reports d'activités liées à la situation sanitaire exceptionnelle, l'**ensemble des produits d'exploitation a fortement chuté en 2020** (-38%par rapport à 2019).

Les **chantiers internationaux** (avec ou sans cofinancement européen Corps Européen de Solidarité), ainsi que les **mobilités à l'étranger,** sont de loin les activités les plus impactées en raison des échanges internationaux entravés par la fermeture des frontières mais également par leur nature collective qui a pu susciter des inquiétudes sanitaires. 50 projets collectifs internationaux, dont 45 chantiers internationaux ont seulement pu être réalisés (110 en 2019), ce qui correspond à environ 40% de l'activité habituelle. 50 autres projets (soit environ 200 000**€** de marge brute) ont été annulés ou reportés par nos partenaires. La baisse des inscriptions pour des départs à l'étranger a aussi été très importante (- 50 000**€** estimés). En revanche, les projets d'intermédiation en Service civique et les formations (prévues jusqu'à la fin mai) ont pu être maintenus, adaptés à distance ou reportés. Ainsi le travail de diversification des potentiels prescripteurs afin d'augmenter la participation à nos activités des jeunes résidant en France (français ou étrangers) a été poursuivi notamment en s'appuyant sur le volontariat en **Service civique, activité moins impactée par la crise sanitaire.**

Concernant les **subventions**, la baisse est moins importante (-28%) en raison du maintien exceptionnel d'une partie des subventions par l'Etat sur la base de la circulaire n° 6166-SG du 6 mai 2020 "mesures adaptation règles subventions publiques" dont a pu bénéficier l'association. Les autres subventions demandées aux collectivités territoriales pour les projets programmés ont été maintenues. Quant aux projets annulés (ou reportés) pour cause de « force majeure », les réponses des financeurs ont été très disparates selon les régions (notamment en ce qui concerne les conseils régionaux), ce qui a posé un évident problème d'équité territoriale.

Les **cotisations** des adhérent·e·s sont logiquement en forte baisse (-41%) et le montant de 13 486 **€** reflète en grande partie la baisse en volume de participation aux activités.

Dès le début de la pandémie afin de compenser l'impact négatif sur les chantiers d'été (projets annulés par les partenaires, frontières fermées entravant le remplissage des projets maintenus), plusieurs leviers concernant les produits liées à l'activité ont été enclenchés :

- Une campagne de communication a été lancée pour augmenter le nombre de participant·e·s nationaux·ales et locaux·ales pour les projets maintenus ;
- Une prospection pour les projets d'intermédiation Service civique a été mise en place à partir de la rentrée de septembre ;
- Un nombre plus important de demandes de subventions européennes a été réalisé en 2020 (notamment sur le round du mois de mai) pour des projets pouvant se réaliser courant 2020 et jusqu'à l'été 2021 (les résultats ont été très positifs - voir ci-après).

Les produits d'activité :

Les **produits d'activité** de l'association ont chuté de 47% atteignant un montant de 601 663**€** soit environ 38 % du total des produits d'exploitation et sont répartis comme suit :

Valeurs en €	2016	2017	2018	2019	2020	Variation 2019/2020
Inscriptions IN / OUT	236 663	240 900	246 797	225 102	88 787	-60,56%
Recettes partenaires	708 991	739 779	846 544	757 082	437 054	-42,27%
Inscriptions formations	17 500	16 850	34 940	33 575	27 960	-16,72%
Hébergement locaux Concordia	1 280	1 020	2 000	0	400	
Inscriptions autres activités	3 770	639	304	0	6 048	
Vente de marchandises	1 627	1 239	1 043	2 678	0	-100,00%
Produits d'activités annexes	15 547	39 490	62 778	110 173	28 055	-74,54%
PRODUITS ET PRESTATIONS	976 769	1 039 917	1 194 406	1 128 610	601 663	-46,69%

* Inscription IN/OUT : frais d'inscription + participation aux frais de séjour. Les adhésions sont comptabilisées à part.
** Inscription IN/OUT : détails du type d'inscriptions plus bas.

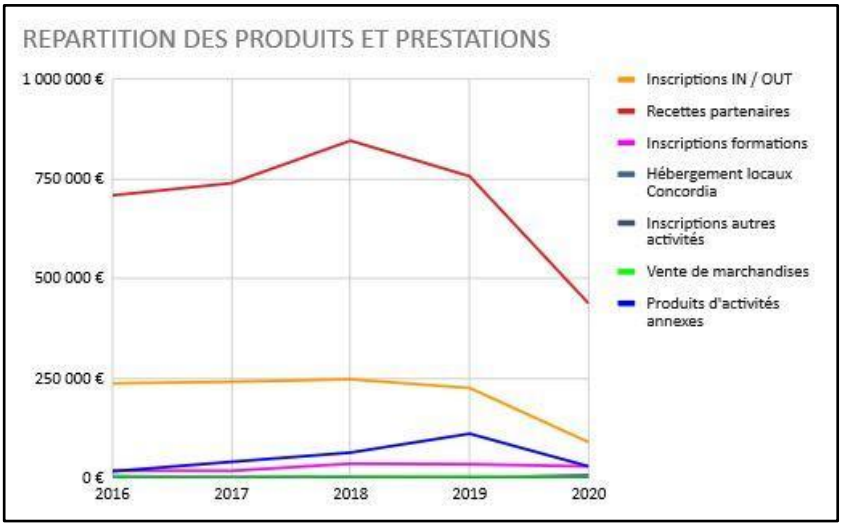

➢ Les recettes partenaires

Les **recettes de nos partenaires** chutent de 43% en 2020 en raison de la baisse des activités. Elles représentent 72 % de nos produits d'activités en 2020 et se répartissent comme suit :

Années	2 017	2018	2019	2020	Variation 2019/ 2020
Total Recettes partenaires	739 779 €	846 544 €	757 082	437 054 €	-42,27%
Chantiers internationaux / CIL	392 112 €	413 635 €	454 319 €	225 727 €	-50,32%
CES / Erasmus +	55 069 €	69 694 €	62 555 €	52 324 €	-16,36%
Socio-éducatifs	43 121 €	38 275 €	33 011 €	16 420 €	-50,26%
Service Civique	246 377 €	319 815 €	206 248 €	129 032 €	-37,44%

On constate une perte de 305 808 **€** sur les recettes des partenaires pour les chantiers internationaux et pour les activités liées au service civique. La baisse des recettes liées aux activités CES / Erasmus+

(-10 K€) et aux structures socio-éducatives (-16 K€) a été un peu moins impactante en termes de montant.

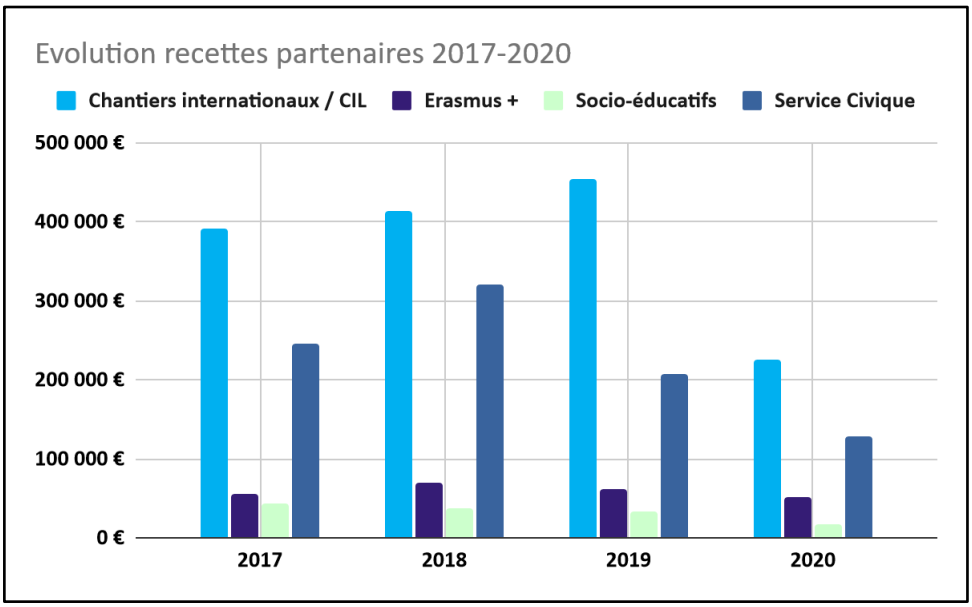

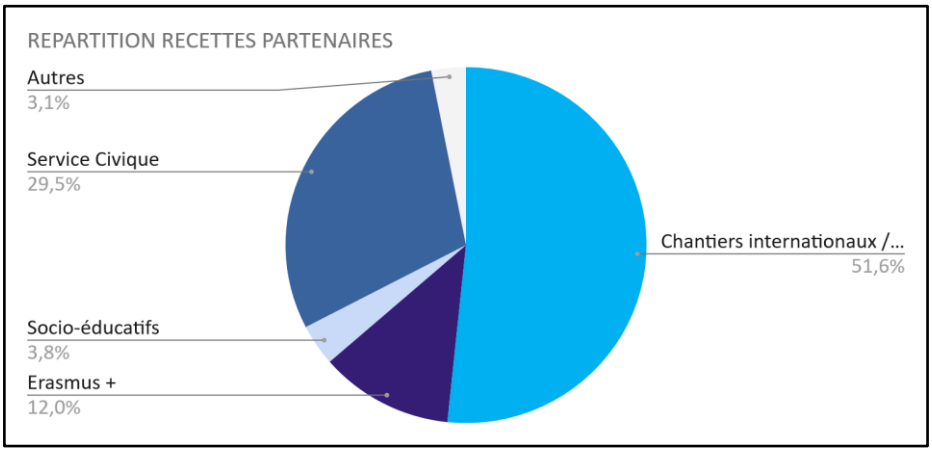

Même si l'activité liée aux chantiers internationaux reste prédominante, elle ne représente en 2020 que 51,6% des recettes partenaires (⅔ en 2019).

➢ Les inscriptions

Sur les chantiers internationaux, les inscriptions se répartissent comme suit :

	2016	2017	2018	2019	2020	Variation 2019/2020
Étranger·ère·s inscrit·e·s en France	717	814	807	744	150	-79,84%
Français·e·s inscrit·e·s à l'étranger	479	525	528	455	70	-84,62%
Français·e·s inscrit·e·s en France	357	391	424	589	312	-47,03%
Total des inscriptions chantiers	**1553**	**1730**	**1759**	**1788**	**532**	**-70,25%**

En raison de la fermeture des frontières et du grand nombre d'annulation de projets chez nos partenaires de l'Alliance et du CCVIS, nous avons assisté à une chute brutale (- ⅔) des inscriptions en France et à l'étranger. La baisse a été légèrement moindre (-47%) pour les français·e·s en France car des énergies ont été déployées pour favoriser le remplissage.

➢ Activité : Chantiers Internationaux (CI)

En 2020, 45 chantiers internationaux (10 138 journées de chantier) ont seulement pu être réalisés (contre 110 chantiers en 2019). La baisse de 65% des participant·e·s engendre la perte de 128 454**€** de frais d'inscriptions et de 9 563**€** de cotisations annuelles (adhésions).

A noter que la moyenne de participation financière des partenaires territoriaux au montage des activités a augmenté de presque 25% soit 5 085 **€** (contre 4 044 **€** en 2019).

➢ Baisse modérée du nombre de volontaires

Accueil - nbre de mois	**2017**	**2018**	**2019**	**2020 (sur 9 mois)**	**2020 (sur 12 mois)**	**Variation 2019/2020***
Service Civique	1205,3	1380,5	1261,3	972,1	1134,6	-10,05%
Corps Européens de Solidarité	159,7	112	132,3	101	109,8	-17,01%
Corps Européens de Solidarité Court Terme**	4,8	8,4	2,8	0	0	-100,00%

*variation sur 12 mois
** les volontariats européens court terme sont désormais comptabilisés dans les statistiques chantiers

L'accueil des volontaires en Service Civique a été impacté mais seulement de 10% en projection sur un an. A périmètre constant, pour les CES accueil nous constatons le même nombre de volontaires mais une durée d'activité moindre liée à la crise sanitaire (par exemple des départs anticipés)

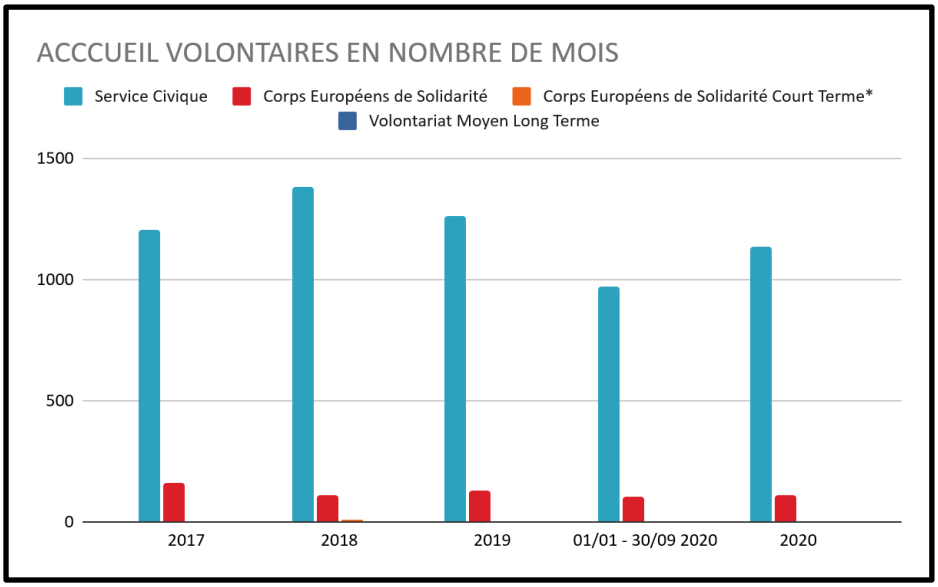

Envoi - nbre de mois	**2017**	**2018**	**2019**	**2020 (sur 9 mois)**	**2020 (sur 12 mois)**	**Variation 2019/2020**
Service Civique	65,7	70,6	61,3	55,1	55,1	-10,11%
Corps Européens de Solidarité	486,8	592,6	519,9	496,7	479,4	-7,79%
Corps Européens de Solidarité Court Terme*	11	10,6	10,9	0	0	-100,00%
Volontariat Moyen Long Terme	91,4	59,2	66	10,2	10,2	-84,55%

* les volontariats européens court terme sont désormais comptabilisés dans les statistiques chantiers

Nous constatons également une baisse des envois à l'étranger, tant en CES qu'en SC international.

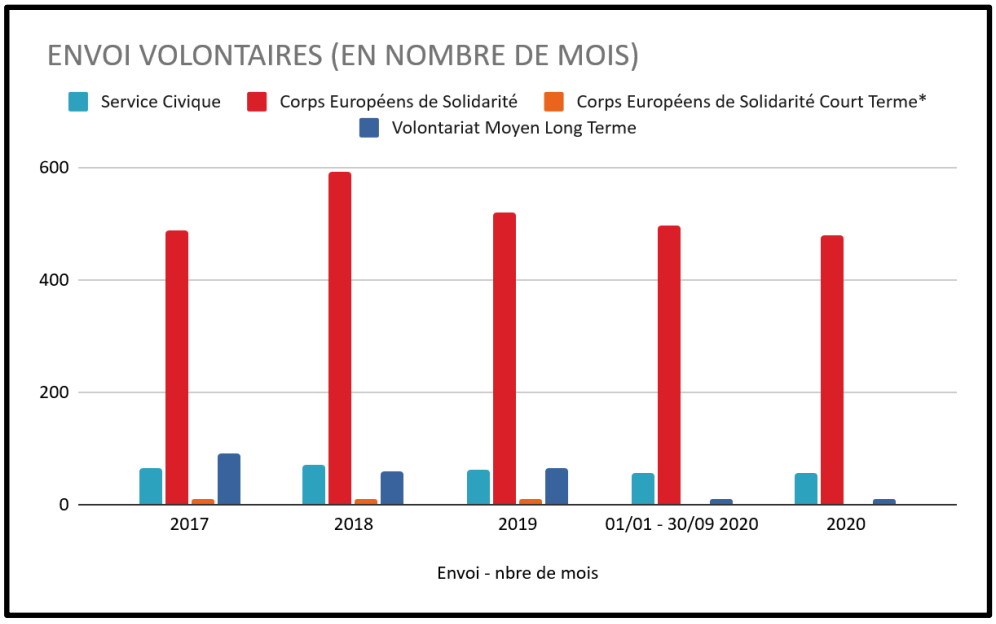

Concernant l'activité Service Civique, l'association propose des missions en interne et également auprès de structures partenaires, on parle alors d'intermédiation. En 2020, la participation de nos partenaires par mois de volontariat dans les projets en intermédiation a considérablement baissé (- 185 €). Cela s'explique en grande partie par le changement d'exercice comptable et nos règles de répartition des conventions à cheval sur deux années (un acompte de 30% du montant des conventions a été gardé sur l'exercice comptable précédent au titre du montage de projet sans qu'il soit compensé par de nouvelles conventions qui auraient démarrées sur le dernier trimestre 2020).

	2017	2018	2019	2020
Participation moyenne partenaires SC intermédiation (par mois de volontariat)	289 €	335 €	346 €	161 €

Programmes Corps Européen de Solidarité et Erasmus + :

Un point positif de 2020 est le montant des financements approuvés dans le cadre des programmes européens Corps Européen de Solidarité et Erasmus +. Les programmes européens ont un fonctionnement spécifique ; trois appels à projets ont lieu au cours de l'année R1 en février, R2 en mai et R3 en octobre. A chacun de ces trois rounds, Concordia dépose des dossiers de demande de financement pour plusieurs types de projet : CES, formations, échange de jeunes, projets spécifiques. Les réponses à ces appels à projet ont lieu plusieurs mois après le dépôt de dossier et la subvention attribuée dépend notamment du nombre de participant·e·s aux projets. A noter que ce fonctionnement sera fortement modifié à partir de 2021 avec le renouvellement de la programmation européenne (2021-2027).

En 2020, **70 projets ont été déposés au cours des 3 rounds et 47 ont été approuvés**, représentant un montant de 1 175 756 € (pour 796 854€ pour l'ensemble de l'année 2019 soit + 27,52 %). Par mesure de précaution, cette part d'activité étant toujours difficile à évaluer en raison des modalités d'approbation des dossiers déposés mais également des modalités d'enregistrement comptable, nous ne gardons en comptabilité que 80% du montant attendu de la subvention soit 956 871€ puis, après le bilan du projet, l'éventuel solde positif ou négatif du projet.

A noter que sur l'année 2020, 94 597,27 € ont été inscrits en "pertes" (déduction des subventions) pour un projet de SVE Stratégique (actions non réalisées) ainsi que 38 136€ de charges exceptionnelles soit un total de 132 733€.

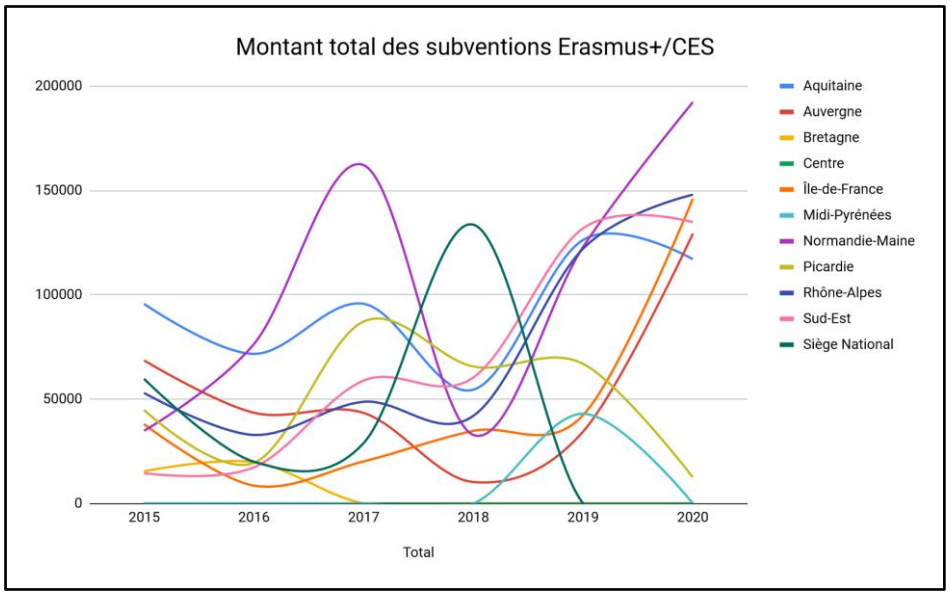

Les subventions : quelle répartition ?

Nos **subventions représentent 59% du total de nos produits** (56% l'an passé) et chutent de près d'⅓ en 2020 :

	2017	2018	2019	2020	Provenance des subventions 2020	Variation 2019/2020
Etat	461 787	662 085	675 837	615 947	59,94%	-8,86%
Région	146 375	183 486	146 606	133 686	13,01%	-8,81%
Départements	72 158	66 830	64 443	33 528	3,26%	-47,97%
Communes et intercommunalités	9 151	23 833	8 695	11 456	1,11%	31,75%
Europe	628 370	401 803	540 378	232 988	22,67%	-56,88%
Autres	5 000	0	500	0	0,00%	-100,00%
TOTAL	**1 322 841**	**1 338 037**	**1 436 459**	**1 027 605**	**100,00%**	**-28,46%**

Ce sont les subventions provenant de l'Etat et de l'Europe qui baissent le plus en volume. Concernant l'Europe - environ -307 k**€** - cela s'explique par la non réalisation de certaines activités CES et Erasmus+, mais principalement par un solde négatif prévu sur un projet de SVE stratégique de 2018. Les subventions de l'Etat baissent relativement moins - -60 k**€** - et est à mettre en lien avec la baisse du volume de mois de Service Civique. Les subventions provenant des Départements baissent de manière importante en proportion car souvent directement liées à la réalisation de chantiers internationaux. On note une légère hausse des subventions communales et intercommunales (+2,5K**€**). **Au total, c'est une baisse importante de 408 854 €.**

Le graphique ci-dessus représente l'origine de nos subventions sur les 5 dernières années et permet de montrer nettement que l'État et l'Europe sont les pourvoyeurs de subventions les plus importants (aides à l'emploi incluses ou non).

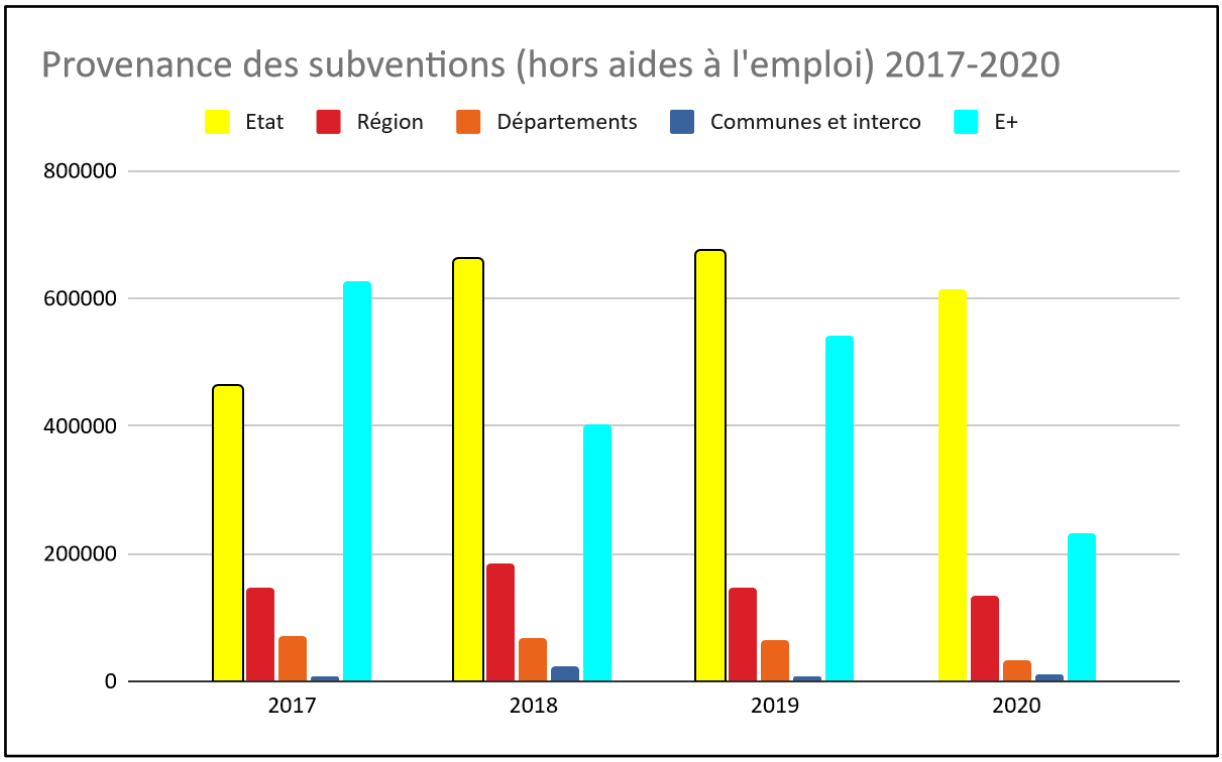

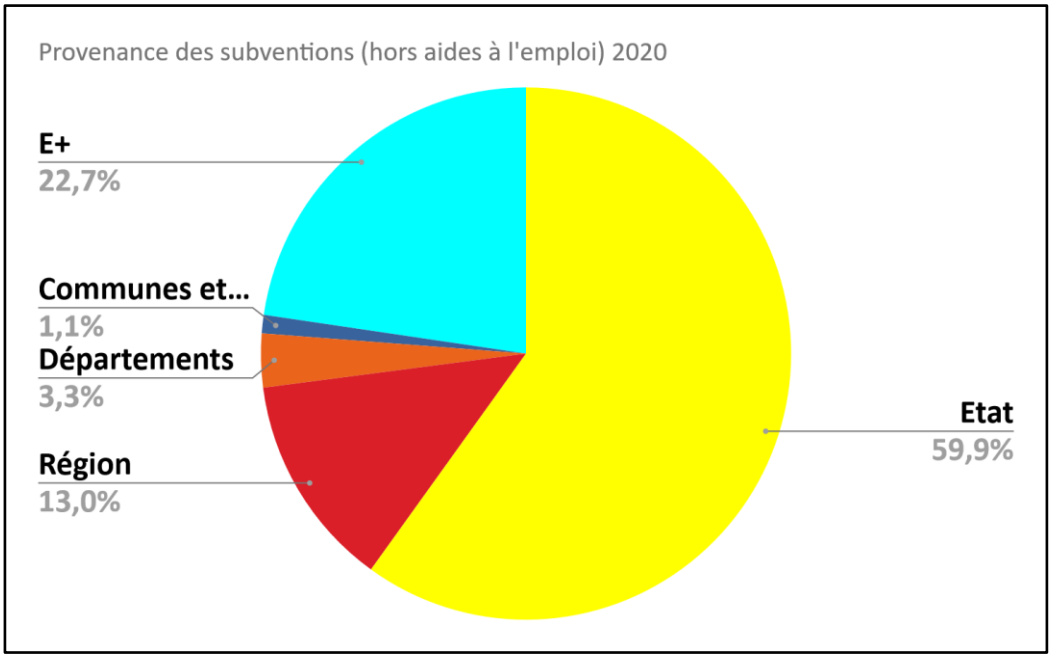

L'État est toujours et assez logiquement un financeur important de l'activité de l'association. En revanche, les Régions ne subventionnent l'association qu'à hauteur de 13% ce qui est toujours assez bas.

Zoom sur les aides à l'emploi :

	2017	2018	2019	2020
Etat – Fonjep	98 276	124 372	135 033	122 460
Etat – CUI	47 793	19397	0	0
Etat – Emploi d'avenir	15 099	13 878	1 940	0
Etat – Politique de la Ville	11 756	10 022	13 020	5 330

Etat – Emplois francs	0	0	0	1 818
Régions	35 431	39 236	29 917	20 806
Départements	7 036	-1 317	0	0

Les aides à l'emploi n'ont pas été impactés par la crise sanitaire 2020 en raison de leur caractère long terme (et renouvelable). Les **aides à l'emploi** représentent 150 414 **€** de produits en 2020. Le montant est légèrement en baisse (-29 491 **€**) et s'explique en grande partie par le raccourcissement de la période comptable de référence et par une relative baisse de la participation des Régions (-10 000 **€**) que l'on constate depuis plusieurs années.

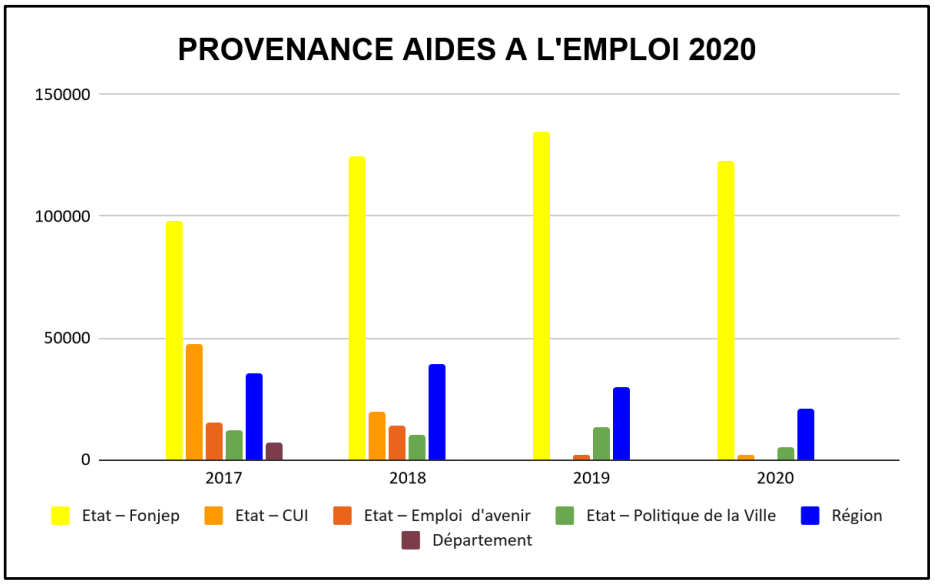

Le tableau ci-dessous montre la continuité du taux d'aide à l'emploi par rapport à la masse salariale globale. Dans la durée, la seule option qui s'offre à nous pour réussir à maintenir l'impact positif des aides à l'emploi sur notre budget, est d'obtenir des aides FONJEP une fois arrivé au terme ou en complément des autres aides. C'est une logique relativement tenable pour les postes permanents (un nombre relativement important de postes ou de demi-postes ont été obtenus ces dernières années) mais qui ne fonctionne pas pour des postes liés à l'encadrement d'activités ou à des missions spécifiques, ceux sur lesquels nous pourrions avoir le plus besoin d'aides à court terme. A noter aussi que le rapport Masse Salariale permanents/Masse salariale globale revient à son niveau de 2017.

➢ Les aides à l'emploi mobilisées par Concordia :

Type d'aides	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Etat – Emploi d'Avenir (EA)	15 099 €	13 877 €	1 940 €	0 €
Etat – Contrat Unique d'Insertion (CUI-CAE)	47 793 €	19 397 €	0 €	0 €
Etat –Emploi francs	0 €	0 €	0 €	1 818 €
Etat – Jeunesse & Sports – FONJEP	98 276 €	124 372 €	135 033 €	122 460 €
Etat – Politique ville / FONJEP	11 756 €	10 022 €	13 020 €	5 330 €
Région – Emploi Tremplin/Solidaire/Asso	35 431 €	39 236 €	29 917 €	20 806 €
Total Aides à l'emploi	**215 390 €**	**206 904 €**	**179 910 €**	**150 414 €**
MS* Permanents	**1 175 767 €**	**1 295 411 €**	**1 134 753 €**	**801 891 €**
MS globale (sans impôts et taxes)	**1 340 337 €**	**1 513 420 €**	**1 328 571 €**	**898 879 €**
% Aides emploi/MS globale	**16,06%**	**13,67%**	**13,54%**	**16,73%**

% MS Permanents/MS globale	**87,70%**	**85,59%**	**85,41%**	**89,20%**

* MS : Masse Salariale

Le rôle du Ministère *de l'éducation* - sous division Jeunesse et Sport :

	2017	2018	2019	2020
Fonjep	110 032	134 394	135 033	122 460
FEJ	10 980	0	0	0
FDVA	43 800	60 900	62 705	61 963
CPO	38 000	38 000	38 000	28 500
Activités	155 530	156 027	172 140	142 825
TOTAL	358 342	389 321	407 878	355 748

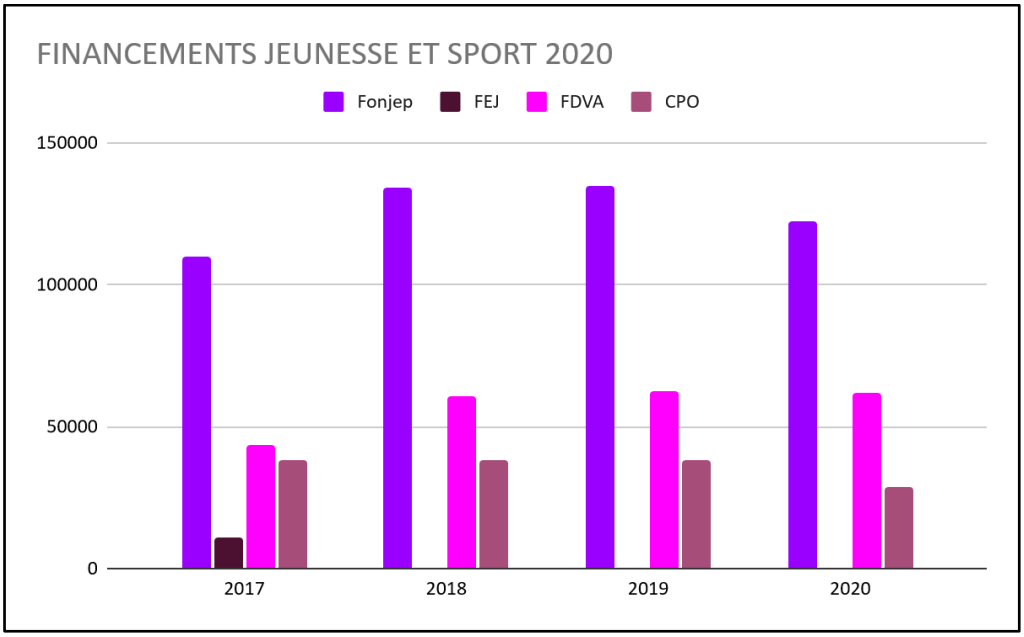

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports subventionne nos activités à hauteur d'environ **355 748 €** en 2020 (contre 407 878 **€** en 2019). Il nous finance à travers les activités de chantiers internationaux, la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO), le Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA) et des aides à l'emploi par le biais du FONJEP.

Nos activités ont été moins bien financées cette année, à hauteur d'environ 142 825**€** mais il s'agit d'un « effet d'optique » du au report au prochain exercice d'une partie de ces subventions correspondant au dernier trimestre 2020. L'exemple plus facile est celui de la CPO : le montant de 38 000**€** par an est identique en 2019 et 2020 mais pour 2020 nous avons comptabilisé un trimestre en moins (9 500**€**) ce qui donne un montant comptabilisé en 2020 de 28 500**€**

Nous pouvons constater une **stabilité des subventions FDVA** (-742**€**) : 40 950 **€** ont été mobilisés par le siège national et 21 755 **€** par les délégations autant sur les formations bénévoles que sur les entrées « innovation et fonctionnement ».

1.3 L*es charges d'exploitation et les charges exceptionnelles*

Le **total des charges de l'association** pour l'année 2020 s'élève à **1 670 866 €** et est en baisse de 35,77 % par rapport à l'an passé en raison de la baisse des activités et des charges de personnels (un trimestre en moins et activité partielle sur 5 mois).

Charges en €	2017	2018	2019	2020	Variation 2019/2020	Répartition
Charges de personnels	1 340 337	1 513 420	1 328 571	898 979	-32,33%	53,80%
Achats	490 824	506 450	544 549	243 181	-55,34%	14,55%
Autres services extérieurs	249 431	252 169	191 800	100 266	-47,72%	6,00%
Services extérieurs	200 711	218 988	209 982	132 125	-37,08%	7,91%
Autres charges de gestion	142 056	177 250	149 434	127 446	-14,71%	7,63%
Impôts et taxes	81 143	73 493	90 474	51 194	-43,42%	3,06%
Charges exceptionnelles	45 632	24 572	17 887	38 136	113,21%	2,28%
Dotations aux amortissements	32 762	24 255	20 232	15 234	-24,70%	0,91%
Dotations aux provisions	17 250	4 710	15 427	15 244	-1,19%	0,91%
Charges financières	5 952	10 028	20 490	9 450	-53,88%	0,57%
Fonds dédiés	4 977	0	12 500	39 610	216,88%	2,37%
Total des charges	**2 611 076**	**2 805 335**	**2 601 346**	**1 670 866**	**-35,77%**	**100,00%**

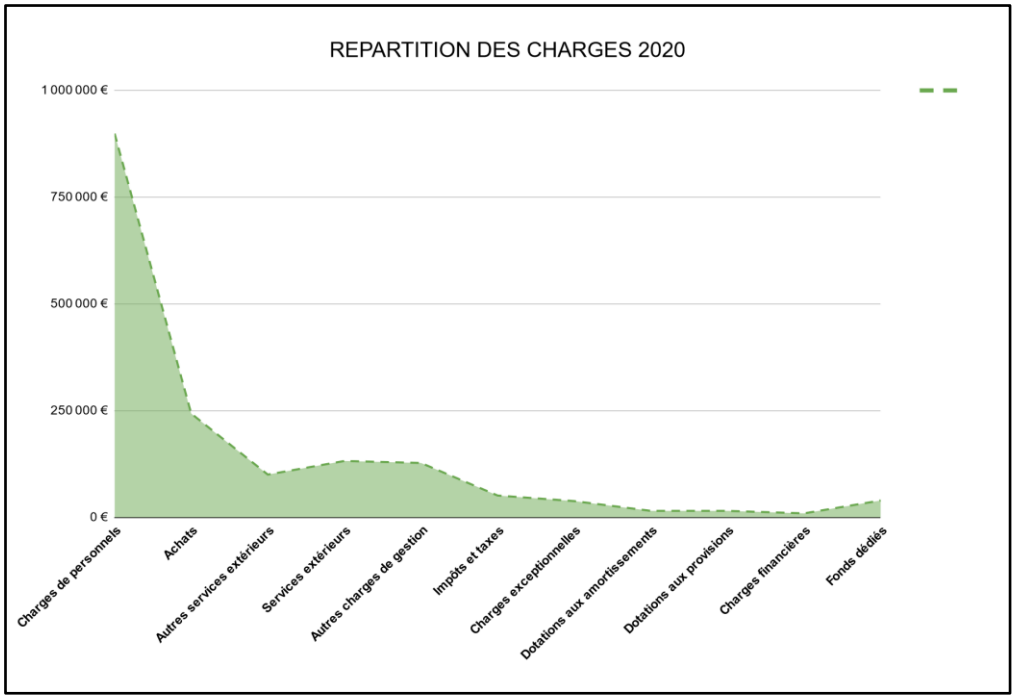

Le graphique ci-dessous permet de montrer que vu la structure des coûts de l'association, les charges se répartissent globalement toujours de la même manière.

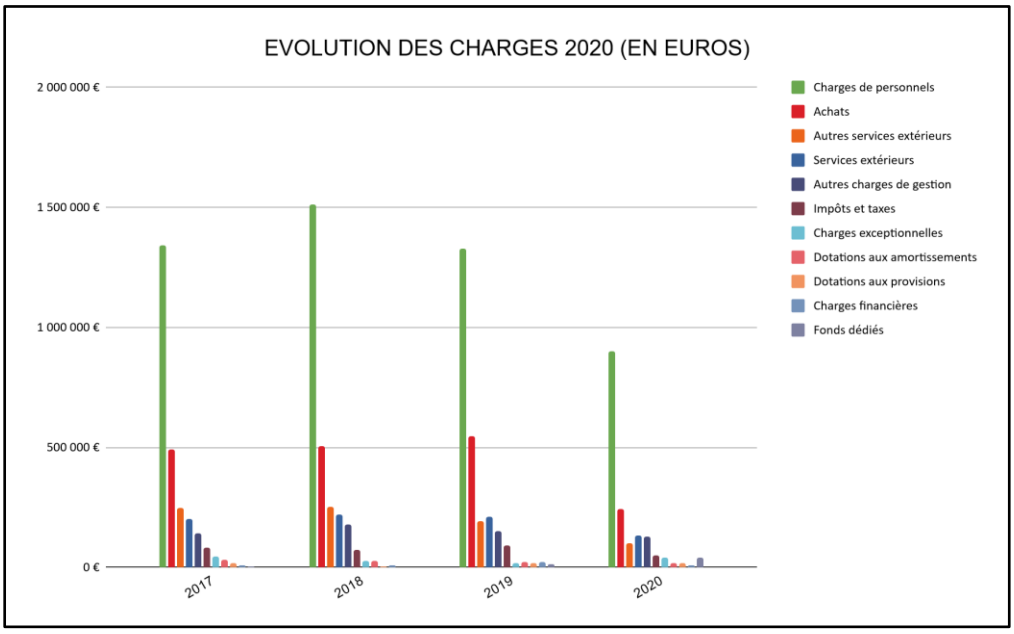

L'évolution montre que la part la plus importante est toujours celle des charges de personnel (53,80%). La structure des charges de l'association n'est donc pas modifiée.

Les charges de personnel :

Elles représentent 898 979**€** soit la moitié de nos dépenses (53,8 % des charges). En 2020, il s'agit pour 94 % des salaires des emplois permanents au sein de l'association. Les emplois saisonniers constituent les 6 % restants. Le recours à des emplois saisonniers (animateur·rice·s de chantiers) a été particulièrement faible en 2020 du fait du faible nombre de chantiers internationaux.

L'association a compté **postes 41 permanents en 2020** (contre 48 postes permanents en 2019) ce qui représente 39,18 ETP (contre 42,02 ETP au 31/12/2019). Ce nombre d'emploi permanent est comptabilisé en additionnant le nombre de salarié·e·s ayant été en contrat avec l'association au cours de l'année. Cela représente de manière effective 35 contrats au 30/09/2020 (30 CDI et 5 CDD) pour l'équipe permanente (11 au siège et 24 en délégation).

L'association comptait **48 encadrant·e·s saisonnier·ère·s** (contre 139 en 2019) ce qui représente 3,82 ETP (contre 7,48 ETP en 2019).

On constate une baisse importante des charges du personnel de **-429 592€** (soit -32,33% par rapport à 2019) qui s'explique :

- par la réduction de la durée de l'exercice (9 mois au lieu de 12)
- par l'injection de 221 750 **€** liés à l'Activité Partielle (sur 5 mois avec une diminution des salaires nets, une baisse de cotisations sociales et le versement d'indemnités par la DIRECCTE) ;
- la vacance de 3 postes au siège national (poste de Chargé·e d'accueil, poste de Chargé·e de formation bénévole et volontaire sur 9 mois et poste de Responsable du développement de Service Civique sur 6 mois) ;
- baisse de 65% du nombre de salarié·e·s saisonnier·ère·s (animateurs·trice·s chantiers) 48 (contre 139 en 2019) en raison du nombre moins important de chantiers, ceux-ci correspondant à 3,82 ETP mais le coût d'encadrement à périmètre constant a augmenté de 72% (car moins de bénévoles participant·e·s).

Activité partielle :

Pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire, l'association a dû avoir recours à une mesure d'activité partielle du 23 mars à fin août 2020 - soit 9 118 heures chômées - engendrant un impact positif conséquent de 221 750 **€** (versement d'une indemnité par la DIRECCTE, diminution des salaires nets et la baisse de cotisations sociales). La répartition des différents montants est la suivante :

- indemnités DIRECCTE : 86 620,38**€**
- réduction cotisations employeur : 61 413,49**€**

- réduction cotisations salaires : 49 068,82€

1ère période mi-mars fin-mai : confinement généralisé
A l'annonce du premier confinement (de mi-mars à mi-mai 2020) et à l'arrêt des activités de l'association prévues au printemps, la cellule de veille et de décision a été mise en place très rapidement afin d'anticiper au maximum les effets directs et indirects de l'annulation et/ou des reports activités du printemps. Cela représente 4 637 heures chômées pour un montant cumulé de 125 456,79 €.

2ème période juin : reprise partielle du travail en présentiel
Le déconfinement partiel a permis de reprendre quelques activités en présence avec tout de même un télétravail important. Le volume horaire demandé à la DIRECCTE a été presque divisé par deux. Cela représente 2 387 heures chômées pour un montant cumulé de 53 775,50 €.

3ème période juillet et août : adaptations du volume horaire en fonction du nombre d'activités par délégations/Siège
La demande du volume horaire pour les mois de juillet et août a été adaptée en fonction des besoins des délégations et du Siège en lien avec le taux d'activités. Ce sont les postes de chargé·e de développement et certaines fonctions du Siège qui ont pu bénéficier de cette mesure ; les délégués régionaux étant sollicités pour les chantiers. Cela représente 830,76 heures pour un montant cumulé de 42 518,12 €.

Les achats :

En raison de la forte baisse du nombre de chantiers internationaux et de ses participant·e·s, le montant des achats baisse considérablement : -45% par rapport à 2019. Les **achats** constituent encore et logiquement cette année le second poste de dépenses soit 243 182€. En effet, l'achat de matériels (semi-durables et non amortissables tels que des tentes, outils, etc.) et la prise en charge des frais de séjours sur les chantiers internationaux a été considérablement revu à la baisse en raison de la forte baisse des activités.

A noter, qu'il y a eu des surcoûts directs (données estimées) liés à la prise en charge des mesures sanitaires sur les chantiers :

- frais spécifiques Covid (gel, masques…) : 8 023 €
- surcoût par projet : 178,29€
- surcoût par participant·e : 17,37€

A noter aussi, qu'il y a eu des surcoûts indirects (données estimées) liés aux coûts de prospection. Les coûts de prospection de 19 000€ soit + de 68,14% afin d'avoir un taux de remplissage conséquent pour les chantiers qui ont pu se tenir ; rapportés aux projets réalisés, le coût a été de 422,2€ par chantier (+320€).

Les services extérieurs

Les **services extérieurs** représentent 132 125 € et sont en forte baisse (-37,08%). Ceux-ci regroupent les locations longues durées, les assurances, ainsi que les loyers et charges de locaux loués (bureaux du siège et des délégations). Les services extérieurs sont toujours des charges importantes et régulières de l'association. A l'initiative de Paris Habitat, après un report du paiement du 2e et 3e trimestre du loyer du siège national, une exonération des loyers pour les deux trimestres a été acceptée (plus de 24 000€ d'économies sur l'exercice).

Les autres services extérieurs

Les **« Autres services extérieurs »** représentent 100 266€ (-47,72%). Cette baisse s'explique par la baisse des activités et le télétravail, les autres services extérieurs étant principalement constitués des frais de déplacements que nous indemnisons dans le cadre de nos activités. Il s'agit des remboursements de billets de train de tous les acteurs de l'association : salarié·e·s, bénévoles ou volontaires.

Coût de l'endettement en 2020

L'endettement de court terme a baissé de 40% par rapport à 2019 suite à la baisse de tensions de trésorerie qui a engendré une baisse des intérêts bancaires. La baisse de 47% du total des intérêt sur

les emprunts est dû au report deux mensualités de 6 mois de l'emprunt en fonds de roulement du Crédit coopératif (à son initiative), soit 15 768€ sur l'année 2020.

Dès le début de la crise la situation de trésorerie s'est améliorée, malgré une baisse imposante (jusqu'à -71%) des encaissements liés aux inscriptions. Les principales raisons sont : moindres décaissements courants ; report du paiement des cotisations payables en mars (partiellement), avril, mai, juin, juillet et octobre (total à ce jour : 125 211€) ; disparition des pénalités de l'URSSAF ; remboursement des prêts contractés auprès des associations Maison des Volontaires (soldé en avril 2020) et Solidarités Jeunesses (soldé en septembre 2020) ; dernières créances cédées en Dailly au printemps 2020 encaissées en octobre et novembre 2020 ; encaissement des subventions européennes sans la réalisation des activités en 2020.

Désendettement massif de 712 100€ à 592 641€ (- 119 459€ soit -16,7%) :

- remboursement Solidarités Jeunesses de 100 k€ ;
- baisse de l'encours Dailly (de 151 k€ à 23 k€… et 0 depuis novembre 2020) ;
- le remboursement à la Maison de Volontaires (50 k€) s'est fait dans l'année, le prêt n'est donc jamais apparu dans le bilan.

Pour information, en février 2021, nous avons obtenu et encaissé un prêt garanti par l'Etat auprès du Crédit Coopératif de 200 000€. Notre intention est de soutenir la trésorerie de l'association sans pour autant trop dépasser le niveau actuel. Ce montant apparaîtra dans l'exercice suivant.

Ce tableau récapitule les différents frais bancaires :

Type de dépense	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**Variation 2019/2020**
Prorogations cessions Dailly	1 020	714	119	17		-100%
Frais d'intervention	0	0	1 200	2 304	2 016	-13%
Frais gestion cessions Dailly	1 680	1 823	2 349	3 240	2 430	-25%
Intérêts bancaires (hors emprunt en cours)	7 018	1 492	8 260	18 166	9 500	-48%
Commission de fusion des agios	200	900	1 000	750	750	0%
Total frais bancaires	**9 918**	**4 929**	**12 928**	**24 477**	**14 696**	-40%
Frais d'huissiers	1 554,15	0	132	0	0	NA
Pénalités diverses (URSSAF - taxe/salaires - retraites)	8 372,24	3617	2 224	89	0	-100%
Total dettes	**9 926**	**3 617**	**2 356**	**89**	**0**	-100%
Total hors emprunt	**19 845**	**8 546**	**15 284**	**24 566**	**14 696**	-40%
Intérêt CC fonds de roulement	0	2 673	2 114	1 545	816	-47%
Frais de garantie emprunt FA	1 980					
Frais de dossier CC	1 500					
Total coût frais de dossier emprunt	**3 480**	**2 673**	**2 114**	**1 545**	**816**	-47%
TOTAL	**23 325**	**11 219**	**17 399**	**26 112**	**15 512**	-41%
TOTAL ECONOMIES / N-1	909	12 105	-6180	-8712	10599	-222%

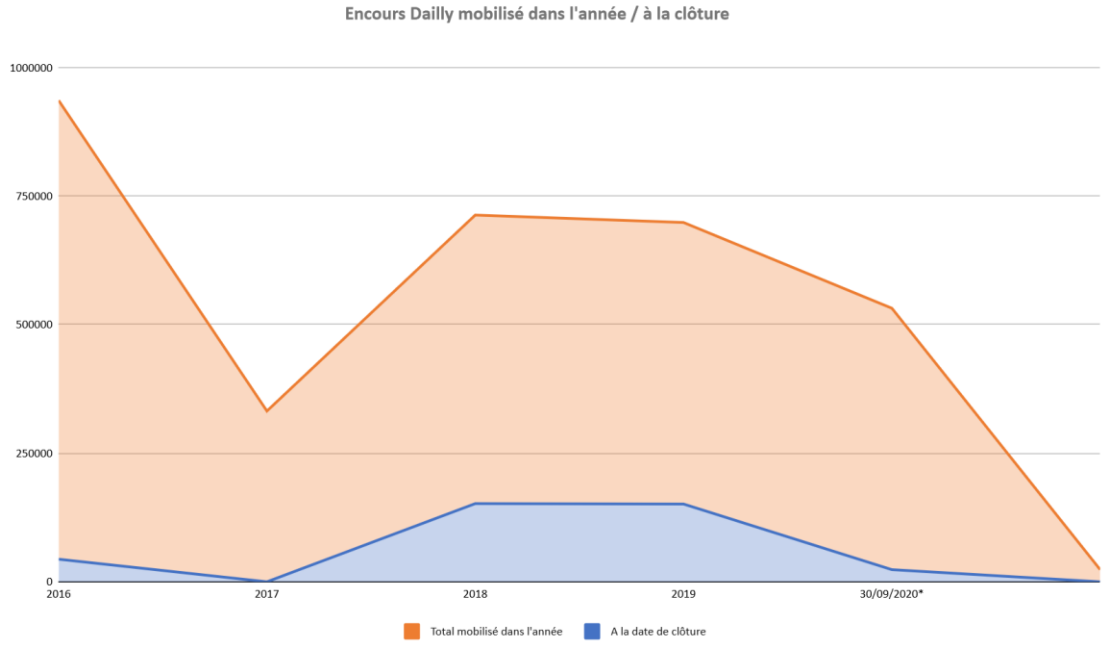
Encours Dailly mobilisé dans l'année / à la clôture
1000000
750000
500000
250000
0
2016
2017
2018
2019
30/09/2020*
Total mobilisé dans l'année
A la date de clôture

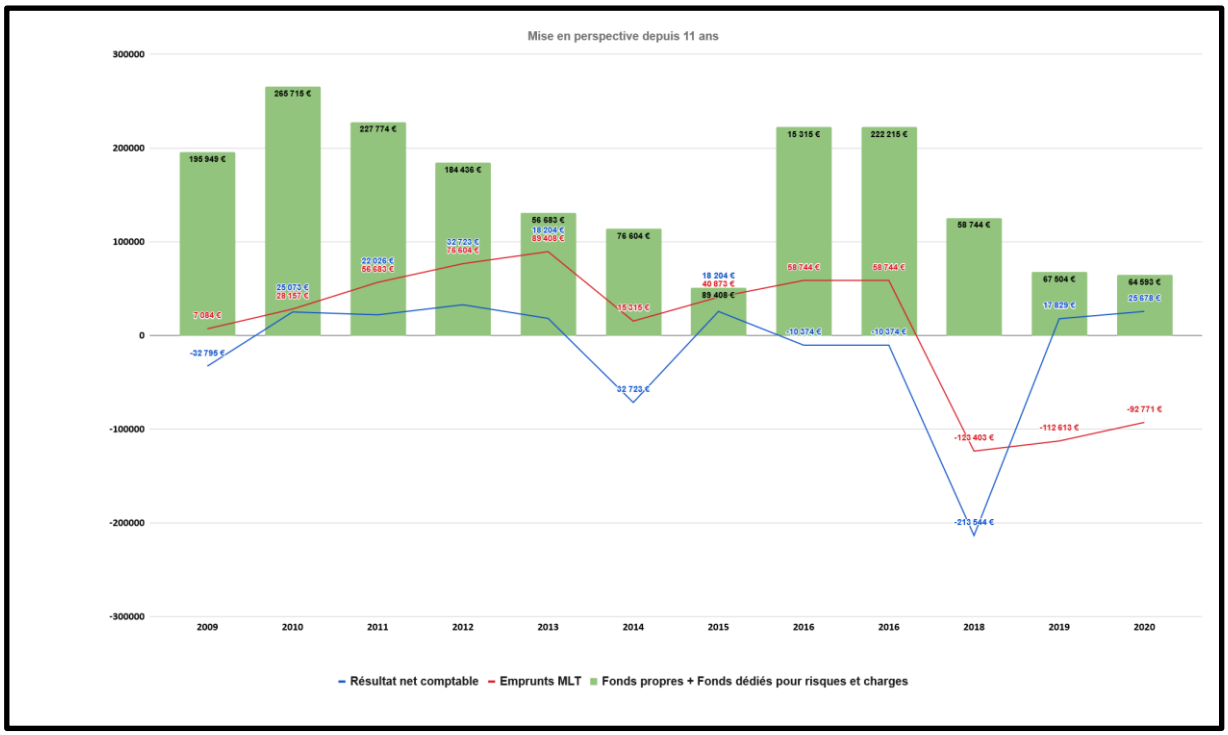
Mise en perspective depuis 11 ans
300000
200000
100000
0
-100000
-200000
-300000
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2016
2018
2019
2020
Résultat net comptable
Emprunts MLT
Fonds propres + Fonds dédiés pour risques et charges

En €	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2016	2018	2019	2020
Emprunts MLT	195 949	265 715	227 774	184 436	130 766	113 723	50 636	222 215	222 215	125 486	67 504	64 593
Fonds propres + Fonds dédiés pour risques et charges	7084	28 157	56 683	76 604	89 408	15 315	40 873	58 744	58 744	-123 403	-112 613	-92 771
Résultat net comptable	-32 795	25 073	22 026	32 723	18 204	-71 532	25 624	-10 374	-10 374	-213 544	17 829	25 678

II. ANALYSE FINANCIÈRE DE CONCORDIA, ANALYSE DU BILAN :

L'analyse du bilan nous permet **d'afficher de manière transparente d'où vient l'argent et à quelles fins il est utilisé**. Il nous permet de suivre l'évolution du besoin en fonds de roulement et l'état de nos fonds propres. L'analyse financière du bilan complète la lecture de la situation de l'association. Elle permet notamment de traduire son aptitude à faire face à ses engagements, d'étudier sa solvabilité et surtout d'analyser le risque potentiel de défaillance. Elle permet également, par des retraitements appropriés, d'apprécier la valeur du patrimoine de l'association et donne une image de la réalité économique bien au-delà du seul exercice de l'année présentée dans le compte de résultat.

2.1 L'actif (ou comment l'association engage ses ressources)

Le tableau présenté ci-dessous présente l'utilisation de nos ressources financières.

Actif en €	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Immobilisation incorporelles	14 521	9 347	4 482	3 570	**3 997**
Immobilisations corporelles	121 641	110 508	98 172	92 670	**88 154**
Immobilisations financières	41 339	42 111	42 893	25 274	**25 778**
Total actif immobilisé	**177 501**	**161 966**	**145 546**	**121 514**	**117 929**
Stocks et en-cours	0	0	0	0	**0**
Avances et acomptes versés sur commandes	1933	23 556	25 023	14 048	**35 692**
Créances usagers et comptes rattachés	234 249	256 018	236 938	323 060	**290 219**
Créances internes (comptes de liaison)	154 870	103 110	163 574	0	**0**
Créances autres	345 213	524 335	497 172	538 304	**629 073**
Disponibilités	81 842	45 491	22 707	50 584	**336 468**
Charges constatées d'avance	55 422	70 748	5 418	13 048	**16 994**
Total actif circulant	**873 529**	**1 023 556**	**955 604**	**963 765**	**1 308 446**
Total Actif	**1 051 030**	**1 185 522**	**1 101 151**	**1 085 279**	**1 426 374**

Analyse de l'actif :

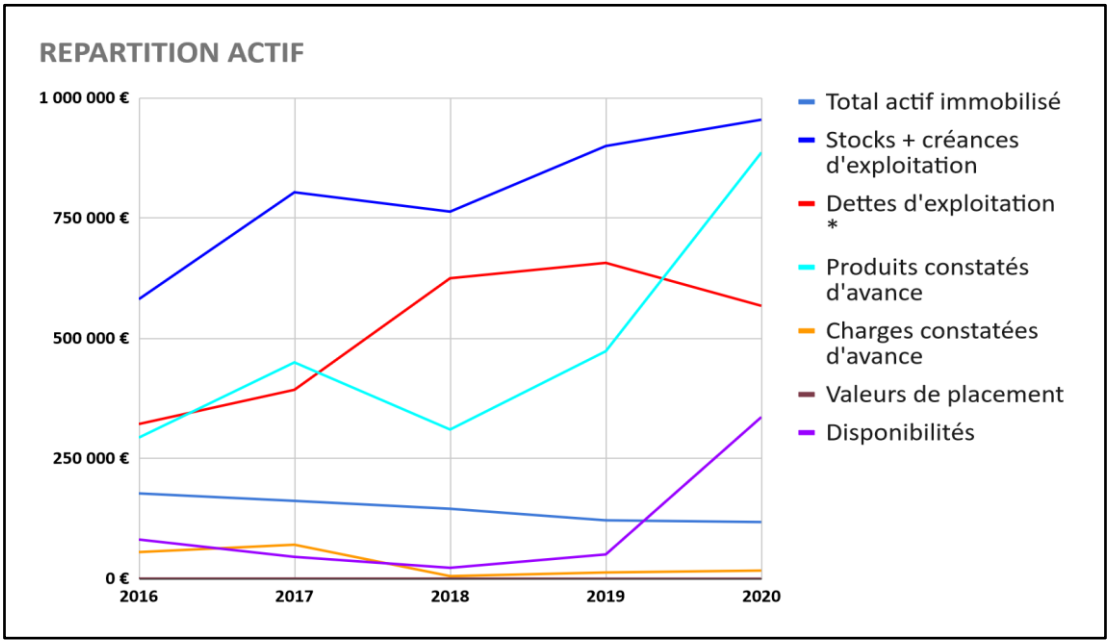

En 2020, on compte 919 292€ de créances contre 886 085€ en 2019. Il est à remarquer que les délais d'encaissement des subventions notamment entraînent une hausse mécanique des créances : si les créances étaient versées dans les temps, ce montant serait de fait moins important.

On constate une nette hausse de la trésorerie à 336 468€ en raison de la baisse des décaissements liés aux activités et à l'encaissement d'une partie des subventions, notamment européennes, pour des projets à réaliser ultérieurement.

Les charges constatées d'avance ré-augmentent légèrement, environ 4 k€.

2.2 Le passif (ou d'où viennent les ressources de Concordia)

Le tableau ci-dessous présente nos ressources financières.

	2016	2017	2018	2019	2020
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 900	2 414	0	0	0
Subventions d'investissement	0	0	1 506	716	505
Report à nouveau	36 218	25 844	58 635	-154 909	-137 079
Résultat	-10 373	32 791	-213 544	17 830	25 678
Fonds associatifs avec droit de reprise	30 000	30 000	30 000	23 750	18 125
Total fonds propres	**58 745**	**96 026**	**-123 403**	**-112 613**	**- 92 771**
Provisions pour risques	0	0	0	0	0
Provisions pour charges	0	0	0	0	0
Total Provisions	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	**-**	**4 977**	**0**	**12 500**	**39 610**
Fonds dédiés sur autres ressources	**-**	**0**	**0**	**0**	**0**
Total fonds dédiés	**-**	**4 977**	**0**	**12 500**	**39 610**
Dettes financières moyen et long terme	222 215	148 265	288 634	318 744	88 198
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		7 040	13 366	17 281	18 020
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 989	71 425	108 346	118 639	102 067
Dettes fiscales et sociales	114 349	160 765	221 167	212 162	301 975

Autres dettes	156 380	148 842	119 082	45 274	82 381
Dettes internes (comptes de liaison)	154 870	103 110	163 574	0	0
Produits constatés d'avance	293 482	450 049	310 384	473 292	886 895
Total Dettes	**992 285**	**1 089 496**	**1 224 553**	**1 185 392**	**1 479 535**
Total Passif	**1 051 030**	**1 185 522**	**1 101 151**	**1 085 279**	**1 426 374**
Part de Fonds propres (fonds propres/passif)	**6%**	**8%**	**-11%**	**-10%**	**-6,5%**

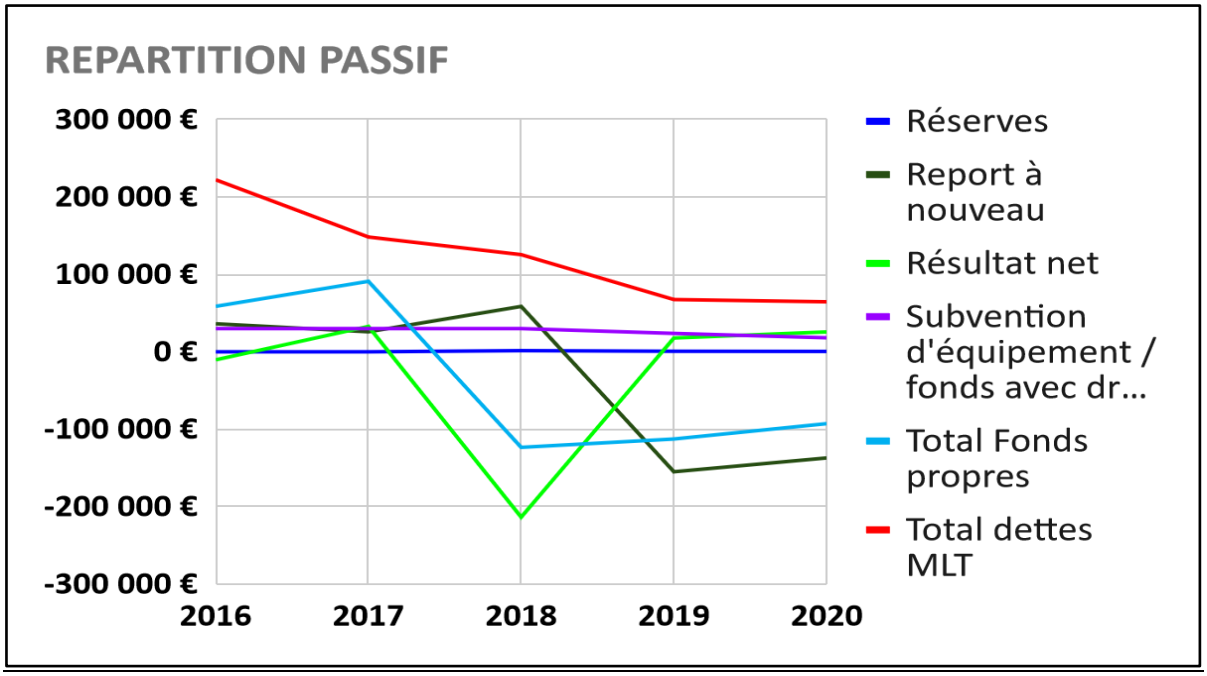

Analyse du passif :

Les fonds propres restent en négatif malgré le résultat positif 2020, ils passent de -112 k€ à -92 k€. Les dettes financières de moyen et long terme baissent considérablement en raison du remboursement du prêt solidaire consenti par Solidarités Jeunesses et la moindre utilisation des cessions de créances (Dailly). L'autonomie financière s'améliore très lentement. En effet, l'association finance toujours à ce jour la totalité de ses activités grâce à des tiers via des dettes ou des subventions perçues avant d'engager les projets. Cette situation rend la structure extrêmement fragile et tributaire de ses créanciers et financeurs.

Les dettes fiscales et sociales sont en augmentation car, en accord avec les organismes sociaux et sans pénalités de retard, nous avons reporté le paiement ce certaines cotisations sociales patronales pour un peu plus de 109 000€.

Les produits constatés d'avance (PCA) ont augmenté considérablement passant de 473 292€ en 2019 à 886 895€ en 2020. Cela s'explique par l'augmentation du montant des subventions européennes et le report de certaines activités sur 2021. En effet, le dépôt d'un dossier se fait parfois plusieurs mois avant la réalisation du projet qui peut lui-même se réaliser sur plusieurs années civiles.

L'enjeu pour l'association est donc toujours dans la consolidation des disponibilités et des fonds propres.

CONCLUSION

Notre modèle économique nous oblige sans cesse à nous adapter aux évolutions et changements amenés par l'environnement institutionnel. Mais en 2020, comme d'autres associations, nous avons dû faire face à la pandémie Covid19 qui a frappé de plein fouet la société sur le plan social, économique et sanitaire.

Après le choc du confinement du printemps et l'arrêt brutal des activités prévues à cette période, toutes les forces vives de l'association ont su se mobiliser pour réorganiser les modes de travail à distance, sauvegarder au maximum les chantiers internationaux prévus à l'été (côtés produits), poursuivre le travail de diversification des potentiels prescripteurs - afin d'augmenter la participation à nos activités des jeunes résident.es en France (français ou étrangers) - et s'appuyer sur le volontariat en Service civique, activité moins impactée par la crise sanitaire. S'ajoute à cela, un nombre plus important de demandes de subventions européennes déposées pour des projets pouvant se réaliser sur le dernier trimestre 2020 et jusqu'à l'été 2021. Cela s'est avéré très positif car 1 175 756€ de subventions ont été obtenues.

Malgré le maintien exceptionnel de subventions par l'Etat et par certaines collectivités territoriales pour les projets déjà programmés et que nous avons dû annuler pour cause de « force majeure », l'association a dû recourir à une mesure d'activité partielle importante de mi-mars à fin août afin de limiter des effets économiques (côté charges) potentiellement catastrophiques.

L'activité chantiers d'été, avec ou sans co-financement européen Corps Européen de Solidarité, ainsi que les mobilités à l'étranger, sont de loin les activités plus impactées à ce jour. La programmation initiale de 110 chantiers s'est effondrée et seulement 45 chantiers internationaux ont pu avoir lieu à l'été 2020 (50 projets ont été annulés ou reportés par nos partenaires).

Au vu des premières semaines brutales du printemps 2020, la structure financière de l'association a été fragilisée mais a su rester debout. Les conséquences économiques à moyen et long terme de cette année ne sont pas à négliger, notamment pour l'année 2021. Les projets reportés à 2021 devraient avoir un effet positif sur le prochain budget prévisionnel qui prévoit un léger excédent mais il faut rester prudent car nos activités internationales (chantiers, CES individuels et surtout collectifs, échanges de jeunes, formations...) risquent d'être également entravées et nous n'avons pas la certitude que les montants des subventions 2021 (Etat et Régions, hors Union Européenne) soient maintenus à même hauteur.

A ces problématiques s'ajoute notre changement de dates pour l'exercice comptable 2020, ce qui perturbe la lecture des indicateurs. Dans ce sens il conviendra d'établir une situation comptable au 31/12/2020 pour consolider les prévisions budgétaires 2020-2021.

Afin de garder un niveau de trésorerie stable, l'association a souscrit en 2021 à un prêt garanti par l'Etat (PGE) à hauteur de 200 k€ pour une durée de 5 ans et les premières mensualités seront à rembourser à partir de 2022.

Nous appelons tous les adhérent·e·s à continuer à soutenir l'association d'autant plus que ce projet social utopiste mené depuis plus de 70 ans prend tout son sens face aux politiques libérales et sécuritaires qui avancent masquées.

Pour le Conseil d'administration, Stéphanie Chabaud, trésorière.